

Procès verbal du Conseil d'école n°2 du 9 février

Présents :

Mme Véronique Masnada (mairie du Bourget-en-huile) ; M. Caillet (mairie de la Table) ; Mme Col (mairie du Pontet) ; Mme Berger (DDEN) ; Mmes Sueur et Briard (enseignantes) ; Mmes Lapie et Gerbier (représentantes des parents d'élèves).

Excusés : M. Bellay (Inspecteur) ; M. Claraz (mairie de la Table) ; M. Barbaz (mairie du Bourget-en-huile) ; Mme Barbier (mairie du Verneil) ; Mmes Modugno et Vidal (représentante des parents d'élèves)

I. Prévision de effectifs

Il y a une modification dans les prévisions de la rentrée de 2017, puisqu'une famille quitte La Table aux vacances de Pâques. Cela fera un élève en moins en moyenne section pour l'année en cours et une en moins pour la rentrée de 2017.

- rentrée 2017 : il y aura 3 départs et 2 arrivées au lieu de 3.

Il y aura donc 33 élèves inscrits à la rentrée prochaine.

- rentrée 2018 : il y aura 5 départs et 6 arrivées

Pour information, les inscriptions à l'école se font en prenant rendez vous auprès de la directrice.

II. Projets éducatifs de l'année

a. projets passés :

La classe des PETITS :

La sortie au musée de Grenoble pour visiter l'exposition sur Kandinski n'a pas eu lieu, faute de places disponibles.

La classe des GRANDS :

Mme Sueur et sa collègue de l'école de Presle ont entamé plusieurs projets en commun, comme ceux en :

➤ ARCHITECTURE : une visite guidée dans le centre de Chambéry le 6/10 avec un prolongement en histoire/géographie et arts visuels en classe.

➤ THÉÂTRE/POÉSIE : travail sur ces disciplines en classe, complété par le spectacle de « l'avare » au Coléo le 9/12/16 et l'intervention de la compagnie « Déblockmanivelle » à l'école de Presle (le 23/03).

➤ EMC : chants des élèves au monument au mort du Bourget-en-huile le 11 novembre.

Les classes ont reconduit un cycle de 4 séances en raquettes (maternelle – CP) et ski de fond

(élémentaire), ainsi que le rallye mathématiques (de la MS au CM2).

b. projets à venir :

➤ Court séjour en refuge (CM1/CM2) :

Les 8 élèves partiront du 8 au 9 juin à Champagny en Vanoise.

Coût : 160 € par élève. Plusieurs subventions permettent le financement du séjour :

- conseil départemental : 16 €
- mairies : 30 €
- APE : 15 €
- Coopérative scolaire (actions des élèves) : 9 €

Au programme : randonnée pédestre, découverte des glaciers, de la faune et de la flore.

➤ Court séjour Azil et Magda (PS au CE2) :

Il y a 25 accords de parents sur 26 pour le séjour du 8 au 9 juin à Entremont-le-vieux.

Coût : 124 € par élève. Plusieurs subventions permettent le financement du séjour :

- APE : 15€
- Mairie : 30€
- Conseil départemental : 16€
- Coopérative scolaire (actions des élèves) : 9 €

Il y aura peut-être d'autres aides provenant des Itinéraires historiques et du Parc de la Chartreuse.

Au programme : visite d'une grotte et du musée de l'ours des cavernes et activités sur le milieu.

Mme Sueur rappelle que l'école sera fermée le 8 et 9 juin et qu'il n'y aura pas de TAP.

➤ Mme Platel ira au Coléo voir le théâtre de marionnettes de Genève le 13/02/17, pour les PS jusqu'au CP. Cela permettra de retravailler la mise en scène et l'art visuel en classe.

➤ La classe des petits participera à la Mat s'éclate, le 22 juin 2017.

➤ Une sortie à St Maximin à la tour d'Avallon est organisée le 30 mars 2017 (de la PS au CE2).

➤ La journée liaison école/collège pour la classe des grands aura lieu le 16/02/17 : elle se déroulera autour d'ateliers de secourisme avec les élèves de 6ème du collège de la Rochette.

➤ La classe des grands espère suivre un cycle vélo à l'école avec pour finalité de participer à « l'entrelacs » en Maurienne le 23 mai. Cette activité ne pourra se faire qu'avec des parents agréés

vélo. Actuellement, un seul parent passe l'agrément. Il en faut au minimum deux. Nous recherchons toujours des bénévoles même extérieurs à l'école pour nous accompagner dans cette discipline. La vallée des défis ne pourra se faire cette année, car le coût du transport est très élevé et il n'a pu être ajouté au budget.

Mme Barbier propose d'essayer de trouver une solution pour le transport des élèves (CE2-CM1-CM2) et des vélos pour cette journée du mercredi 31 mai. Cette sortie sera donc à confirmer.

III. Sécurité des élèves et du personnel éducatif

a. Incendie :

L'exercice incendie a eu lieu le mercredi 11 janvier à 9h45. Il s'est très bien déroulé. Le personnel de l'école était réparti dans la classe des petits et des grands. Mme Platel a déclenché l'alarme, ce qui a mis la classe des grands en situation de surprise contrairement aux exercices habituels. Nous avons réussi à désenclencher l'alarme, même si cela reste fastidieux. Aux précédents conseils, Mme Sueur avait demandé une notice explicative à afficher au-dessus de celle-ci, pour guider les autres usagers du bâtiment. Cette notice n'est toujours pas présente.

b. Exercice de confinement : le 1^{er} février à 10h15 dans la classe des PETITS

Initialement, il était prévu d'effectuer un exercice de confinement sur le thème feu de forêt, le 2 février. Mais le mercredi 1^{er} février, une personne ne parlant pas français, s'est introduite dans la cour pendant la récréation du matin, sans se présenter. Mme Sueur a essayé de dialoguer avec cette personne mais en vain. Les élèves ont ainsi vécu une réelle situation d'intrusion extérieure et se sont confinés dans la classe des petits avec Mme Briard et Mme Martinez. Mme Sueur a veillé à ce que la personne n'entre pas dans les locaux. La gendarmerie a été alertée et est intervenue.

Il s'est avéré que la personne était venue récupérer son enfant pour la ramener dans son pays natal.

IV. Remerciements :

Aux communes, pour le VPI, la maintenance informatique et les subventions accordées pour le court séjour.

A Yves Santin, pour l'entretien de la cour de récréation et sa présence régulière dans les petits soucis matériels du quotidien.

Aux parents d'élèves pour les accompagnements dans toutes nos sorties (Chambéry, raquettes/ ski de fond, théâtre, collège...).

A l'APE, pour ses actions en faveur de l'école et pour le Noël des enfants.

V. Questions

- questions parents délégués :

- Le personnel périscolaire et Tap est-il habilité à effectuer les premiers secours ?

Une personne des TAP détient le PSC1.

- questions de l'équipe enseignante :

- Pourriez vous accorder une dérogation TAP, le mardi 23 mai, pour l'entrelacs (absence de la classe des grands) ?

Acceptée. Une note sera transmise aux parents.

- Pourriez-vous vérifier le mobilier de la classe des petits : chaises et meuble et fixer le petit tableau directement sur le mur (pour retirer le pied) ?

Ce sera fait.

- L'ordinateur portable de la classe des petits est vieillissant. Pourriez vous envisager son remplacement ?

Son remplacement sera étudié en conseil municipale.